

LE TÉTANOS

Infection grave due à une toxine produite par une bactérie, potentiellement mortelle et évitable grâce à la vaccination. C'est **une maladie à déclaration obligatoire**.

ÉPIDÉMIOLOGIE



Le tétanos est devenu une maladie rare dans les pays industrialisés où la vaccination est généralisée. En France, entre 1 et 10 cas de tétanos ont été déclarés par an sur les 10 dernières années. Cela représente une incidence moyenne de 0,07 cas pour un million d'habitants sur cette période.

POPULATION À RISQUE



Les personnes à risques sont celles qui ne sont pas ou mal vaccinées, notamment les personnes âgées. La déclaration obligatoire du tétanos a donc pour objectif la surveillance des cas de tétanos et l'étude de la couverture vaccinale sur le territoire.

AGENT INFECTIEUX



Le tétanos est une infection due à *Clostridium tetani*, une bactérie présente dans le tube digestif des animaux et également largement retrouvée dans le sol sous une forme résistante : la spore. La bactérie produit une toxine (la tétanospasmine) qui est responsable de la maladie.

Cette toxine va affecter le système nerveux, local puis central, dans un délai de 4 à 21 jours après le contact avec *Clostridium tetani*.

CONTAMINATION



Le tétanos est une infection **non contagieuse**. La contamination va se faire par une pénétration cutanée des spores au niveau d'une plaie souillée : blessure de jardinage, blessure souillée par de la terre, plaie causée par du matériel souillé ou rouillé, morsure ou griffure d'animal...

Suite à son passage dans l'organisme la spore germe, se multiplie et produit ses toxines.



Toile du chirurgien écossais Charles Bell représentant un soldat mourant du tétanos (1809).

CLINIQUE



Le tétanos généralisé, forme la plus fréquente (80% des cas), commence par une difficulté à parler et à ouvrir la bouche ("trismus"). Cette **contracture invincible de la mâchoire** va atteindre les muscles du cou et du visage et progressivement s'étendre au reste du corps : on parle de généralisation des contractures.

Cette forme généralisée est désormais rare et n'est observée qu'en cas de retard de diagnostic important.

PRÉVENTION



Aucune immunité n'est développée suite à cette infection et seule la vaccination complète (vaccins et rappels) est efficace en prévention.

Le vaccin antitétanique est obligatoire en France depuis 1940. Cette vaccination est associée à la vaccination contre la diphtérie et la poliomyélite.

Pour plus d'information sur la vaccination, voici une fiche dédiée :

https://medqual.fr/images/GP/VACCINATION/QU_E_PENSER/2022-VACCINATION-DTP.pdf

La vaccination des personnes de plus de 14 ans qui n'ont jamais été vaccinées contre le tétanos comporte 2 doses à 2 mois d'intervalle puis un rappel 8 à 12 mois après. Le calendrier vaccinal sera à poursuivre ensuite en fonction de l'âge, suivant les recommandations.

Associée à la vaccination, une bonne hygiène des plaies est obligatoire dans la prévention du tétanos, avec un nettoyage rigoureux et une désinfection si la plaie est souillée.

En cas de doute sur une contamination, un traitement par immunoglobulines (anticorps neutralisant la toxine) peut être fait, associé à une antibiothérapie (agit sur la bactérie) notamment en cas de plaie à risque (plaie très étendue, très sale...).

SOURCES :

E.Pilly 2020, 27e édition
www.santepubliquefrance.fr

sante.gouv.fr/calendrier_vaccinal
www.infectiologie.com

Copyright MedQual©
30/11/2023

